CAT-105
2025-05-08
É. Roy-Gamache

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION– (AFFAIRES MUNICIPALES)

DEMANDES 1 À 89
AVRIL 2025

Votre gouvernement

Québec

Demande numéro	Libellé de la demande
1.	Indiquer la somme dépensée en 2024-2025 (ainsi que les prévisions pour 2025-2026) par votre ministère pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
2.	Copie des études, scénarios ou analyses réalisés en 2024-2025 concernant la régionalisation, la déconcentration, la délégation et la décentralisation de l'effectif et des programmes du ministère ou des organismes relevant de celui-ci.
3.	Pour chacun des organismes, agences ou autre instance relevant du ministère, pour l'année 2024-2025, indiquer : a. la liste des employés ou membres du conseil d'administration; b. la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération; c. la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération et leur cv; d. leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.
4.	Ventilation des paiements de transfert affectés à l'aide financière aux municipalités et aux fonds de péréquation, pour 2024-2025, avec la liste des municipalités bénéficiaires et les critères d'attribution.
5.	Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère en 2024-2025. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
6.	Liste de tous les travaux de construction ou de rénovation effectués au ministère en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.
7.	Nombre de personnes parties à la retraite en 2024-2025.
8.	Nombre de personnes engagées en 2024-2025.
9.	Nombre de personnes licenciées en 2024-2025.
10.	Nombre d'ETC en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.
11.	Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2024-2025 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Demande numéro	Libellé de la demande
12.	Liste des municipalités, des municipalités régionales de comté, des régies intermunicipales ou des organismes supralocaux qui ont reçu une aide financière spéciale de la part du MAMH en 2024-2025. Indiquer le nom de ces entités et, pour chacune, l'objet de l'aide financière ainsi que le montant reçu.
13.	Liste des municipalités qui ont profité d'une aide financière pour se regrouper (PAFREM), en indiquant le montant de l'aide financière pour chacun des bénéficiaires en 2024-2025.
14.	Liste des municipalités qui ont demandé, en 2024-2025, une étude d'opportunité d'un projet de regroupement dans le cadre de la politique des regroupements municipaux; la liste des études réalisées, ainsi que les coûts et les principales conclusions de ces études.
15.	Liste des études de regroupement produites en 2024-2025, avec la date de réalisation et, s'il y a lieu, le nom de la firme qui a réalisé chacune de ces études et le montant du contrat.
16.	Total des sommes transférées aux municipalités pour chacune des mesures apparaissant dans l'Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2021-2025 et dans le Partenariat 2021-2025 (remboursement de la TVQ, bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics, compensation tenant lieu de taxes pour les terres publiques, partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles, subvention de péréquation, subvention à la capitale nationale, fonds de développement des territoires, aide à la voirie locale – volet réfection, fonds région et ruralité), en 2024-2025, pour chaque municipalité et par région, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.
17.	Pour l'exercice 2024-2025, sommes accordées aux municipalités régionales de comté au Fonds de développement des territoires, par région, ventilées par provenance des sommes (solde du programme d'aide au développement économique local, programme d'aide aux MRC, enveloppe des pactes ruraux et des agents de développement rural) et prévisions pour 2025-2026.
18.	Liste des études permettant d'évaluer les coûts associés à la publication des avis publics municipaux dans les journaux.
19.	Sommes accordées en vertu du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), par région, pour l'exercice 2024-2025 et prévisions pour 2025-2026.
20.	Les sommes décaissées pour l'exercice financier 2017 par le Fonds d'appui au rayonnement des régions, par territoire et par MRC, et les montants déjà engagés pour 2024-2025 et 2025-2026.
21.	État de situation du régime de financement des centres d'urgence 911.
22.	Liste des villes qui contestent en justice une décision du gouvernement. Indiquer le motif de la contestation et les mesures prises par le gouvernement pour s'entendre avec ces municipalités.

Demande numéro	Libellé de la demande
23.	Pour 2024-2025, fournir la liste des requêtes en cassation ou en annulation d'un règlement du conseil ou d'un procès-verbal, d'un rôle, d'une résolution ou d'une autre ordonnance du conseil ou du comité exécutif d'une municipalité ou d'un organisme supramunicipal, présentées par le procureur général du Québec. Indiquer les motifs des requêtes et les mesures prises par le gouvernement pour s'entendre avec les municipalités visées par ces requêtes.
24.	Pour 2024-2025, fournir la liste des recours exercés par le procureur général du Québeccontre un membre du conseil ou un fonctionnaire ou employé d'une municipalité ou d'un organisme supramunicipal qui est inhabile à exercer ses fonctions. Indiquer les motifs des recours et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces recours n'occupent plus leurs fonctions.
25.	Pour 2024-2025, fournir la liste des actions en déclaration d'inhabilité ou des requêtes en quo warranto intentées par le procureur général contre un élu municipal, un ancien élu municipal ou un candidat à un poste d'élu municipal. Indiquer les motifs des actions et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces recours n'occupent plus leurs fonctions électives.
26.	Pour 2024-2025, fournir la liste des requêtes demandant la confirmation judiciaire de la fin du mandat du membre d'un conseil municipal présentées par le procureur général. Indiquer les motifs des requêtes et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces requêtes n'occupent plus leurs fonctions électives.
27.	Pour 2024-2025, fournir la liste des vérifications effectuées par le ministère dans des municipalités. Indiquer les motifs des vérifications (soupçons d'inefficacité, de malversation, etc.), les objets visés par ces vérifications (contrats, avantages reçus par des élus, etc.), les suites de ces vérifications (recommandation à une municipalité, transfert d'un dossier au procureur général, etc.) et les dates prévues pour le dépôt des rapports à venir.
28.	Liste des subventions versées aux différentes associations municipales en 2024-2025.
29.	État de la révision des schémas d'aménagement au Québec, fournir la liste complète des schémas complétés en 2024-2025 et la liste complète des schémas dont la révision connaît un retard, en précisant les raisons du retard. Indiquer la nature et l'objet des objections et demandes gouvernementales formulées pour assurer la conformité aux orientations gouvernementales. Indiquer quels schémas sont en cours d'analyse et n'ont pas fait l'objet d'un avis gouvernemental à ce jour.
30.	Pour 2024-2025, fournir la liste des schémas d'aménagement révisés envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de schémas approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de schémas révisés qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque schéma révisé non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus d'approuver et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du schéma révisé.
31.	Pour 2024-2025, fournir la liste des projets de modification à un schéma d'aménagement envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de projets approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de projets qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du projet.

Demande numéro	Libellé de la demande
32.	Pour 2024-2025, fournir la liste des règlements de contrôle intérimaire envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de règlements approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de règlements qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du projet.
33.	Pour 2024-2025, fournir la liste des règlements et des autres actes municipaux, y compris les schémas d'aménagement et les règlements de contrôle intérimaire, soumis au ministère pour approbation. Indiquer le nombre d'actes approuvés, le nombre d'actes non approuvés et le délai entre la réception d'un acte et son approbation ou le refus de son approbation.
34.	Liste complète des programmes, fonds et sommes du gouvernement fédéral dédiés aux municipalités (par exemple : mesures d'urgence, programmes d'infrastructures, bibliothèques, patrimoine, habitation, équipements sportifs, etc.), pour 2024-2025.
35.	Pour le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) : la liste des demandes reçues pour 2024-2025 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026.
36.	Pour le Fonds Chantiers Canada-Québec : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2024-2025 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2024-2025 pour chacun des volets et sous volets
37.	Pour le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2024-2025 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité selon la région ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2024-2025 pour chacun des volets et sous-volets. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2028-2026.
38.	Pour le programme RénoRégion, la liste des demandes reçues au cours des cinq dernières années ainsi que pour 2024-2025 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé par municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus.
39.	Pour le Fonds municipal vert : la liste des demandes reçues pour 2024-2025 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou à l'organisme municipal ou, le cas échéant, le motif du refus. Spécifier si le montant accordé est une subvention ou un prêt. Fournir le total des sommes versées en 2024-2025.
40.	Pour le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec : fournir le détail des modalités du programme 2019-2024 et un compte rendu de l'investissement gouvernemental et des retombées pour la dernière année du programme.
41.	Pour 2024-2025, fournir la liste des responsabilités, fonctions, compétences et pouvoirs ayant été identifiés par les ministères comme pouvant être décentralisés, et fournir le bilan des actions entreprises et à venir à ce sujet.
42.	Nombre de rencontres de la Table Québec-Municipalités en 2024-2025. Indiquer les dates et lieux. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2025-2026.

Demande numéro	Libellé de la demande
44.	Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.
45.	Liste des municipalités, par région, qui reçoivent une compensation financière, par catégorie de programme, en indiquant le montant reçu en 2024-2025 pour : a. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces et des gouvernements étrangers; b. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux; c. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de l'éducation, selon le niveau d'enseignement (distinguer les montants pour les écoles primaires et secondaires, ainsi que pour les collèges et les universités); d. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du gouvernement du Québec.
46.	Sommes engagées en 2024-2025 pour promouvoir la démocratie municipale, et prévisions des sommes pour 2025-2026. Préciser les moyens mis en avant pour encourager les candidatures des jeunes et des femmes
47.	Liste des rencontres tenues par les conférences administratives régionales (CAR) en 2024-2025. Indiquer les dates, lieux et résultats atteints. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2025-2026.
48.	Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités, ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2024-2025.
49.	Liste des droits d'opposition dont se sont prévalues les municipalités reconstituées en 2024-2025. Indiquer l'objet du litige, les municipalités en cause et la décision de la Commission municipale. Fournir une copie de la correspondance adressée au ministre et indiquer l'action entreprise par le ministère.
50.	Fournir la liste de tous les médiateurs, négociateurs ou arbitres nommés par le ministre en 2024-2025. Indiquer l'objet de leur mandat et les sommes qui leur ont été versées ou qui leur seront versées.
51.	Évolution de la dépense d'intérêt sur la dette imputable aux municipalités, pour 2024-2025 et chacune des trois années précédentes.
52.	Liste des municipalités et des montants reçus, par région, dans le cadre des travaux exigés en vertu du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.
53.	Liste des projets et montant totaux, par municipalité et par région, accordés dans le cadre du Fonds d'infrastructures municipale d'eau (FIMEAU) et détail des montants décaissés jusqu'à maintenant.

Demande numéro	Libellé de la demande
54.	État de situation de la problématique de l'augmentation des taxes à la suite de la hausse importante des évaluations foncières. Copie des analyses, rapports et procès-verbaux de rencontres produits par le MAMH à ce sujet
55.	Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2024-2025 : a. l'objet des consultations; b. le moyen utilisé; c. les dates des rencontres; d. les communautés et les personnes consultées; e. les résultats des consultations; f. les montants afférents
56.	Liste et détail des mandats d'enquête réalisés par la Commission municipale du Québec en 2024-2025. Ventilation selon les mandats confiés par le ministre ou à l'initiative de la CMQ. Indiquer l'état d'achèvement des mandats.
57.	Un état de situation quant au transfert d'actifs entre des municipalités et le gouvernement du Québec concernant le remboursement du déficit actuariel des employés de municipalités.
58.	État de la mise aux normes des infrastructures en eau potable au Québec en 2024-2025. Fournir les prévisions pour 2025-2026.
59.	Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement d'eau potable conforme aux normes prévues par le Règlement sur la qualité de l'eau potable. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2024-2025.
60.	Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement de leurs eaux usées. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2024-2025.
61.	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 sur la décentralisation, la régionalisation ou la déconcentration des ressources. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études. Dépôt des comptes rendus des ministères et organismes relatant leurs efforts en matière de décentralisation et de mesures favorisant l'occupation dynamique du territoire.
62.	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 pour évaluer la possibilité d'utiliser les nouvelles technologies permettant le travail à distance hors des grands centres. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études.

Demande numéro	Libellé de la demande
63.	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 traitant des avantages et des inconvénients relatifs à la modulation des programmes d'aide gouvernementaux applicables aux municipalités. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études
64.	Outre la Politique nationale de la ruralité 2014-2024, liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d'appuyer les intervenants des milieux ruraux. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.
65.	Outre le Fonds de développement des territoires, liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d'appuyer les municipalités en difficulté. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.
66.	Concernant le Fonds régions et ruralité, fournir une copie des lettres envoyées aux administrateurs régionaux afin de les inviter à inclure leur député à titre de membre observateur au sein du comité qui fait la sélection des projets retenus.
67.	État de situation au 31 mars 2025, incluant les sommes injectées en 2018-2019, en 2019-2021, en 2021-2022, en 2022-2023 et en 2024-2025, sur le suivi de l'engagement de développer un outil permettant d'établir le coût de revient des services d'eau. Fournir l'échéancier pour 2025-2026.
68.	Liste des sommes restantes pour les ententes spécifiques en vigueur pour le Nord du Québec au moment de la fermeture des conférences régionales des élus (versement FDR prévu en 2024-2025). Préciser le nom de l'organisme, le nom du bénéficiaire, le titre du projet, son coût total et sa structure de financement.
69.	Concernant le « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec » (TECQ), identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2024-2025 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, municipalités ou organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2024-2025 pour le TECQ.
70.	Concernant le « Programme de subvention pour les intérêts encourus dans le cadre de la mesure d'étalement par recours à l'emprunt des hausses de taxes dans les municipalités reconstituées » (PSI), identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2024-2025 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2025-2026 pour le PSI.
71.	Concernant le « Programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel », identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2024-2025 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2025-2026 pour le Programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel.
72.	Liste des ententes spécifiques, autrefois gérées par les conférences régionales des élus, qui sont toujours actives en 2024-2025, ventilées par région, en indiquant les sommes qui y sont dédiées et l'organisme qui est maintenant responsable de leur gestion.

Demande numéro	Libellé de la demande
73.	Concernant les centres locaux de développement et les autres OBNL ayant un mandat similaire, indiquer les sommes qui ont été versées pour ceux-ci aux MRC par le ministère en 2024-2025. Ventiler les montants par région administrative et par CLD et préciser la provenance des fonds.
74.	État de situation de chaque CLD au 31 mars 2025 : situation juridique, immobilisations, dette, fonds, intégré à la MRC ou non. Présenter une évolution du nombre d'emplois depuis trois ans.
75.	Liste des conditions exigées par le MAMH pour l'octroi des budgets autrefois dévolus aux CLD et maintenant accordés à une MRC
76.	Montant des crédits alloués à la CMQ pour la vérification des municipalités pour 2023-2024, ventilés par mandat, et nombre d'employés que la CMQ prévoit embaucher pour compléter ses nouveaux mandats
77.	Montants collectés par les municipalités pour les droits de mutation immobilière. Par région, par tranche d'âge des acheteurs et par valeur immobilière.
78.	Fournir la liste complète et détaillée des aides financières attribuées en 2024-2025 par le ministère et ses organismes, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030, plus spécifiquement pour le premier plan de mise en œuvre du PEV 2030 1ui couvre la période 2021-2026. Ventiler par projet et indiquer pour chacun : a. le nom du bénéficiaire de l'aide financière accordée; b. la description du projet; c. la date de versement de l'aide financière accordée; d. le montant de l'aide financière accordée (préciser le volet du programme); e. les montants qui composent cette aide financière et leur origine (exemple : XX$ provenant des crédits affectés au programme par le ministère, YY$ provenant des crédits du Fonds vert, ZZ$ provenant des crédits d'un autre fonds spécial); f. la réduction attendue des émissions de GES par l'aide financière accordée et/ou autres cobénéfices.
79.	La liste des demandes d'examen préalable en matière de déontologie et d'éthique au niveau municipal traitées depuis 10 ans. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, règles d'après-mandat, corruption, etc.), le caractère vexatoire ou non, fondé ou non des différentes demandes et les suites qui ont été données par le ministère, la Commission municipale et le Directeur des poursuites criminelles et pénales aux demandes considérées comme fondées.
80.	Fournir la liste des plaintes envoyées à la Commission municipale du Québec, le nombre de plaintes rejetées et le motif du rejet, ainsi que le délai de traitement.
81.	Le nombre de mandats de vérification que la CMQ n'a pas pu compléter, faute de ressources.

Demande numéro	Libellé de la demande
82.	Le nombre de plaintes reçues en lien avec les Zones d'intervention spéciale, et le délai pour y répondre.
83.	L'état des négociations avec le fédéral dans le cadre du programme fédéral d'atténuation des inondations.
84.	Le nombre de demandes d'indemnité reçues en lien avec la crue printanière de 2019, incluant les montants, le délai de traitement des demandes, le montant versé en indemnités au 31 mars 2023 et l'état de situation concernant les demandes qui ne seraient pas encore traitées.
85.	L'état et la nature des démarches entreprises par le MAMH en vue de l'adoption du plan d'action sur les changements climatiques 2023-2028.
86.	Les raisons qui ont poussé le MAMH à mettre fin au projet Générations au travail. Comment il entend optimiser l'utilisation des outils développés à travers ce projet.
87.	Mesures prévues pour donner suite aux recommandations formulées à l'issue du Forum Cœurs de villes et villages.
88.	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.
89.	Montants d'aide ponctuelle accordée en lien avec la pandémie de COVID-19, ventilés par municipalité.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION– QUESTIONS NON-RÉPONDUES

DEMANDES 1 À 89
AVRIL 2025

Votre gouvernement

Québec

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
1	Indiquer la somme dépensée en 2024-2025 (ainsi que les prévisions pour 2025-2026) par votre ministère pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	Veuillez vous référer à la demande de renseignements généraux no 9 des oppositions.
2	Copie des études, scénarios ou analyses réalisés en 2024-2025 concernant la régionalisation, la déconcentration, la délégation et la décentralisation de l'effectif et des programmes du ministère ou des organismes relevant de celui-ci	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
3	Pour chacun des organismes, agences ou autre instance relevant du ministère, pour l'année 2024-2025, indiquer : a. la liste des employés ou membres du conseil d'administration; b. la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération; c. la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération et leur cv; d. leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.	À cet effet, nous vous invitons à consulter les réponses aux demandes de renseignements des organismes relevant des ministres.
4	Ventilation des paiements de transfert affectés à l'aide financière aux municipalités et aux fonds de péréquation, pour 2024-2025, avec la liste des municipalités bénéficiaires et les critères d'attribution.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 2 de l'opposition officielle.
5	Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère en 2024-2025. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements généraux no 54 des oppositions.
6	Liste de tous les travaux de construction ou de rénovation effectués au ministère en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements généraux no 17 des oppositions.
7	Nombre de personnes parties à la retraite en 2024-2025.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements généraux no 14 des oppositions.
12	Liste des municipalités, des municipalités régionales de comté, des régies intermunicipales ou des organismes supralocaux qui ont reçu une aide financière spéciale de la part du MAMH en 2024-2025. Indiquer le nom de ces entités et, pour chacune, l'objet de l'aide financière ainsi que le montant reçu.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 2 de l'opposition officielle.
13	Liste des municipalités qui ont profité d'une aide financière pour se regrouper (PAFREM), en indiquant le montant de l'aide financière pour chacun des bénéficiaires en 2024-2025.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 5 de l'opposition officielle.

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
14	Liste des municipalités qui ont demandé, en 2024-2025, une étude d'opportunité d'un projet de regroupement dans le cadre de la politique des regroupements municipaux; la liste des études réalisées, ainsi que les coûts et les principales conclusions de ces études.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 6 de l'opposition officielle.
15	Liste des études de regroupement produites en 2024-2025, avec la date de réalisation et, s'il y a lieu, le nom de la firme qui a réalisé chacune de ces études et le montant du contrat.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 7 de l'opposition officielle.
16	Total des sommes transférées aux municipalités pour chacune des mesures apparaissant dans l'Accord de Partenariat avec les municipalités pour la période 2021-2025 et dans le Partenariat 2021-2025 (remboursement de la TVQ, bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics, compensation tenant lieu de taxes pour les terres publiques, partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles, subvention de péréquation, subvention à la capitale nationale, fonds de développement des territoires, aide à la voirie locale – volet réfection, fonds région et ruralité), en 2024-2025, pour chaque municipalité et par région, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 2 de l'opposition officielle.
17	Pour l'exercice 2024-2025, sommes accordées aux municipalités régionales de comté au Fonds de développement des territoires, par région, ventilées par provenance des sommes (solde du programme d'aide au développement économique local, programme d'aide aux MRC, enveloppe des pactes ruraux et des agents de développement rural) et prévisions pour 2025-2026.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 9 de l'opposition officielle.
18	Liste des études permettant d'évaluer les coûts associés à la publication des avis publics municipaux dans les journaux.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
20	Les sommes décaissées pour l'exercice financier 2017 par le Fonds d'appui au rayonnement des régions, par territoire et par MRC, et les montants déjà engagés pour 2024-2025 et 2025-2026.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 19 du troisième groupe d'opposition.
21	État de situation du régime de financement des centres d'urgence 911.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
22	Liste des villes qui contestent en justice une décision du gouvernement. Indiquer le motif de la contestation et les mesures prises par le gouvernement pour s'entendre avec ces municipalités.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
23	Pour 2024-2025, fournir la liste des requêtes en cassation ou en annulation d'un règlement du conseil ou d'un procès-verbal, d'un rôle, d'une résolution ou d'une autre ordonnance du conseil ou du comité exécutif d'une municipalité ou	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
	d'un organisme supramunicipal, présentées par le procureur général du Québec. Indiquer les motifs des requêtes et les mesures prises par le gouvernement pour s'entendre avec les municipalités visées par ces requêtes.	
24	Pour 2024-2025, fournir la liste des recours exercés par le procureur général du Québec contre un membre du conseil ou un fonctionnaire ou employé d'une municipalité ou d'un organisme supramunicipal qui est inhabile à exercer ses fonctions. Indiquer les motifs des recours et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces recours n'occupent plus leurs fonctions.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
25	Pour 2024-2025, fournir la liste des actions en déclaration d'inhabilité ou des requêtes en quo warranto intentées par le procureur général contre un élu municipal, un ancien élu municipal ou un candidat à un poste d'élu municipal. Indiquer les motifs des actions et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces recours n'occupent plus leurs fonctions électives.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
26	Pour 2024-2025, fournir la liste des requêtes demandant la confirmation judiciaire de la fin du mandat du membre d'un conseil municipal présentées par le procureur général. Indiquer les motifs des requêtes et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces requêtes n'occupent plus leurs fonctions électives.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
27	Pour 2024-2025, fournir la liste des vérifications effectuées par le ministère dans des municipalités. Indiquer les motifs des vérifications (soupçons d'inefficacité, de malversation, etc.), les objets visés par ces vérifications (contrats, avantages reçus par des élus, etc.), les suites de ces vérifications (recommandation à une municipalité, transfert d'un dossier au procureur général, etc.) et les dates prévues pour le dépôt des rapports à venir.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
28	Liste des subventions versées aux différentes associations municipales en 2024-2025.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 45 de l'opposition officielle.
29	État de la révision des schémas d'aménagement au Québec, fournir la liste complète des schémas complétés en 2024-2025 et la liste complète des schémas dont la révision connaît un retard, en précisant les raisons du retard. Indiquer la nature et l'objet des objections et demandes gouvernementales formulées pour assurer la conformité aux orientations gouvernementales. Indiquer quels schémas sont en cours d'analyse et n'ont pas fait l'objet d'un avis gouvernemental à ce jour.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
30	Pour 2024-2025, fournir la liste des schémas d'aménagement révisés envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de schémas approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de schémas révisés qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque schéma révisé non approuvé au	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
	premier envoi, indiquer les motifs du refus d'approuver et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du schéma révisé.	
31	Pour 2024-2025, fournir la liste des projets de modification à un schéma d'aménagement envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de projets approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de projets qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du projet.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
32	Pour 2024-2025, fournir la liste des règlements de contrôle intérimaire envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de règlements approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de règlements qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du projet.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
33	Pour 2024-2025, fournir la liste des règlements et des autres actes municipaux, y compris les schémas d'aménagement et les règlements de contrôle intérimaire, soumis au ministère pour approbation. Indiquer le nombre d'actes approuvés, le nombre d'actes non approuvés et le délai entre la réception d'un acte et son approbation ou le refus de son approbation.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
34	Liste complète des programmes, fonds et sommes du gouvernement fédéral dédiés aux municipalités (par exemple : mesures d'urgence, programmes d'infrastructures, bibliothèques, patrimoine, habitation, équipements sportifs, etc.), pour 2024-2025.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 16 de l'opposition officielle.
35	Pour le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) : la liste des demandes reçues pour 2024-2025 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 18 de l'opposition officielle.
36	Pour le Fonds Chantiers Canada-Québec : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2024-2025 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2024-2025 pour chacun des volets et sous-volets.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 19 de l'opposition officielle.
37	Pour le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2024-2025 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité selon la région ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2024-2025 pour chacun des	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 20 de l'opposition officielle.

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
	volets et sous-volets. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2025-2026.	
38	Pour le programme RénoRégion, la liste des demandes reçues au cours des cinq dernières années ainsi que pour 2024-2025 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé par municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus.	La réponse à cette question relève de la Société d'habitation du Québec.
39	Pour le Fonds municipal vert : la liste des demandes reçues pour 2024-2025 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou à l'organisme municipal ou, le cas échéant, le motif du refus. Spécifier si le montant accordé est une subvention ou un prêt. Fournir le total des sommes versées en 2024-2025.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 2 du deuxième groupe d'opposition.
40	Pour le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec : fournir le détail des modalités du programme 2019-2024 et un compte-rendu de l'investissement gouvernemental et des retombées pour la dernière année du programme ;	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
41	Pour 2024-2025, fournir la liste des responsabilités, fonctions, compétences et pouvoirs ayant été identifiés par les ministères comme pouvant être décentralisés, et fournir le bilan des actions entreprises et à venir à ce sujet.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
42	Nombre de rencontres de la Table Québec-Municipalités en 2024-2025. Indiquer les dates et lieux. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2025-2026.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
43	État de situation détaillé concernant la diversification des sources de revenu pour les municipalités. Copie des scénarios, analyses ou comptes rendus produits par le MAMH en 2024-2025 à ce sujet. Actions à venir pour 2025-2026.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
44	Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
45	Liste des municipalités, par région, qui reçoivent une compensation financière, par catégorie de programme, en indiquant le montant reçu en 2024-2025 pour : a. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces et des gouvernements étrangers; b. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux; c. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de l'éducation, selon le niveau d'enseignement (distinguer les montants pour les écoles primaires et	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 24 de l'opposition officielle.

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
	secondaires, ainsi que pour les collèges et les universités); d. un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du gouvernement du Québec.	
46	Sommes engagées en 2024-2025 pour promouvoir la démocratie municipale, et prévisions des sommes pour 2025-2026. Préciser les moyens mis en avant pour encourager les candidatures des jeunes et des femmes.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 25 de l'opposition officielle.
47	Liste des rencontres tenues par les conférences administratives régionales (CAR) en 2024-2025. Indiquer les dates, lieux et résultats atteints. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2025-2026.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
48	Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités, ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2024-2025.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
49	Liste des droits d'opposition dont se sont prévalues les municipalités reconstituées en 2024-2025. Indiquer l'objet du litige, les municipalités en cause et la décision de la Commission municipale. Fournir une copie de la correspondance adressée au ministre et indiquer l'action entreprise par le ministère.	La réponse à cette question relève de la Commission municipale du Québec.
50	Fournir la liste de tous les médiateurs, négociateurs ou arbitres nommés par le ministre en 2024-2025. Indiquer l'objet de leur mandat et les sommes qui leur ont été versées ou qui leur seront versées.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 28 de l'opposition officielle.
51	Évolution de la dépense d'intérêt sur la dette imputable aux municipalités, pour 2024-2025 et chacune des trois années précédentes.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
52	Liste des municipalités et des montants reçus, par région, dans le cadre des travaux exigés en vertu du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 35 de l'opposition officielle.
53	Liste des projets et montant totaux, par municipalité et par région, accordés dans le cadre du Fonds d'infrastructures municipale d'eau (FIMEAU) et détail des montants décaissés jusqu'à maintenant.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 17 de l'opposition officielle.
54	État de situation de la problématique de l'augmentation des taxes à la suite de la hausse importante des évaluations foncières. Copie des analyses, rapports et procès-verbaux de rencontres produits par le MAMH à ce sujet.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
55	Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2024-2025 : a. l'objet des consultations; b. le moyen utilisé; c. les dates des rencontres; d. les communautés et les personnes consultées; e. les résultats des consultations; f. les montants afférents.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements généraux n° 60 des oppositions.
56	Liste et détail des mandats d'enquête réalisés par la Commission municipale du Québec en 2024-2025. Ventilation selon les mandats confiés par le ministre ou à l'initiative de la CMQ. Indiquer l'état d'achèvement des mandats.	La réponse à cette question relève de la Commission municipale du Québec.
57	Un état de situation quant au transfert d'actifs entre des municipalités et le gouvernement du Québec concernant le remboursement du déficit actuariel des employés de municipalités.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 31 de l'opposition officielle.
58	État de la mise aux normes des infrastructures en eau potable au Québec en 2024-2025. Fournir les prévisions pour 2025-2026.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
59	Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement d'eau potable conforme aux normes prévues par le Règlement sur la qualité de l'eau potable. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2024-2025.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 35 de l'opposition officielle.
60	Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement de leurs eaux usées. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2024-2025.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 35 de l'opposition officielle.
61	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 sur la décentralisation, la régionalisation ou la déconcentration des ressources. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études. Dépôt des comptes rendus des ministères et organismes relatant leurs efforts en matière de décentralisation et de mesures favorisant l'occupation dynamique du territoire.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements généraux no 45 des oppositions.
62	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 pour évaluer la possibilité d'utiliser les nouvelles technologies permettant le travail à distance hors des grands centres. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études.	La réponse à cette question relève du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.
64	Outre la Politique nationale de la ruralité 2014-2024, liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d'appuyer les intervenants des milieux ruraux. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 36 de l'opposition officielle.

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
65	Outre le Fonds de développement des territoires, liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d'appuyer les municipalités en difficulté. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 37 de l'opposition officielle.
66	Concernant le Fonds régions et ruralité, fournir une copie des lettres envoyées aux administrateurs régionaux afin de les inviter à inclure leur député à titre de membre observateur au sein du comité qui fait la sélection des projets retenus.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
69	Concernant le « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec » (TECQ), identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2024-2025 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, municipalités ou organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2025-2026 pour le TECQ.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 21 de l'opposition officielle.
70	Concernant le « Programme de subvention pour les intérêts encourus dans le cadre de la mesure d'étalement par recours à l'emprunt des hausses de taxes dans les municipalités reconstituées » (PSI), identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2024-2025 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2025-2026 pour le PSI.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 38 de l'opposition officielle.
71	Concernant le « Programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel », identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2024-2025 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2025-2026 pour le Programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel.	Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers no 39 de l'opposition officielle.
74	État de situation de chaque CLD au 31 mars 2025 : situation juridique, immobilisations, dette, fonds, intégré à la MRC ou non. Présenter une évolution du nombre d'emplois depuis trois ans.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
75	Liste des conditions exigées par le MAMH pour l'octroi des budgets autrefois dévolus aux CLD et maintenant accordés à une MRC.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
76	Montant des crédits alloués à la CMQ pour la vérification des municipalités pour 2023-2024, ventilés par mandat, et nombre d'employés que la CMQ prévoit embaucher pour compléter ses nouveaux mandats.	La réponse à cette question relève de la Commission municipale du Québec.

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
77	Montants collectés par les municipalités pour les droits de mutation immobilière. Par région, par tranche d'âge des acheteurs et par valeur immobilière.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
78	Fournir la liste complète et détaillée des aides financières attribuées en 2024-2025 par le ministère et ses organismes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030, plus spécifiquement pour le premier plan de mise en œuvre du PEV 2030 1ui couvre la période 2021-2026. Ventiler par projet et indiquer pour chacun :a. le nom du bénéficiaire de l'aide financière accordée; b. la description du projet; c. la date de versement de l'aide financière accordée; d. le montant de l'aide financière accordée (préciser le volet du programme); e. les montants qui composent cette aide financière et leur origine (exemple : XX$ provenant des crédits affectés au programme par le ministère, YY$ provenant des crédits du Fonds vert, ZZ$ provenant des crédits d'un autre fonds spécial); f. la réduction attendue des émissions de GES par l'aide financière accordée et/ou autres cobénéfices.	La réponse à cette question relève du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
79	La liste des demandes d'examen préalable en matière de déontologie et d'éthique au niveau municipal traitées depuis 10 ans. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, règles d'après-mandat, corruption, etc.), le caractère vexatoire ou non, fondé ou non des différentes demandes et les suites qui ont été données par le ministère, la Commission municipale et le Directeur des poursuites criminelles et pénales aux demandes considérées comme fondées.	La réponse à cette question relève de la Commission municipale du Québec.
80	Fournir la liste des plaintes envoyées à la Commission municipale du Québec, le nombre de plaintes rejetées et le motif du rejet, ainsi que le délai de traitement.	La réponse à cette question relève de la Commission municipale du Québec.
81	Le nombre de mandats de vérification que la CMQ n'a pas pu compléter, faute de ressources.	La réponse à cette question relève de la Commission municipale du Québec.
82	Le nombre de plaintes reçues en lien avec les Zones d'intervention spéciale, et le délai pour y répondre.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
83	L'état des négociations avec le fédéral dans le cadre du programme fédéral d'atténuation des inondations.	Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits du MAMH.
84	Le nombre de demandes d'indemnité reçues en lien avec la crue printanière de 2019, incluant les montants, le délai de traitement des demandes, le montant versé en indemnités au 31 mars 2024 et l'état de situation concernant les demandes qui ne seraient pas encore traitées.	La réponse à cette question relève du ministère de la Sécurité publique.

Demande numéro	Libellé de la demande	Motifs
85	L’état et la nature des démarches entreprises par le MAMH en vue de l’adoption du plan d’action sur les changements climatiques 2023-2028.	La réponse à cette question relève du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
86	Les raisons qui ont poussé le MAMH à mettre fin au projet Générations au travail. Comment il entend optimiser l’utilisation des outils développés à travers ce projet.	Cette question semble non pertinente à l’exercice de l’étude des crédits du MAMH.
87	Mesures prévues pour donner suite aux recommandations formulées à l’issue du Forum Cœurs de villes et villages.	Cette question semble non pertinente à l’exercice de l’étude des crédits du MAMH.
88	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d’accès à l’information transmises au cabinet ministériel pour approbation.	Cette question semble non pertinente à l’exercice de l’étude des crédits du MAMH.
89	Montants d’aide ponctuelle accordée en lien avec la pandémie de COVID-19, ventilés par municipalité.	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

Demande n° 8	Nombre de personnes engagées en 2024-2025.

Au 31 janvier 2025, 33 personnes ont été engagées au MAMH.

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

Demande n° 9	Nombre de personnes licenciées en 2024-2025.

Aucun employé n'a fait l'objet d'un licenciement au 31 janvier 2025.

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

Demande n° 10	Nombre d'ETC en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

La cible d'heures rémunérées pour 2024-2025 est de 1 029 067 heures, équivalent à 563,5 ETC.

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

Demande n° 11	Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2024-2025 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Aucune somme n'a été engagée.

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

Demande n° 19	Sommes accordées en vertu du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), par région, pour l'exercice 2024-2025 et prévisions pour 2025-2026.

Aucune somme n'a été accordée en vertu du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour l'exercice 2024-2025.

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

Demande n° 63	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 traitant des avantages et des inconvénients relatifs à la modulation des programmes d'aide gouvernementaux applicables aux municipalités. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études.

Pour tenir compte de la réalité financière des petites municipalités ou de celles ayant un faible indice de vitalité économique, le MAMH prévoit diverses mesures de modulation des aides financières dans ses programmes, facilitant ainsi la concrétisation d'importants projets d'infrastructures voués aux services municipaux de base.

Les principaux programmes actifs du Ministère prévoyant de telles dispositions sont :

- TECQ 2019-2024 : montant minimal d'aide fixé indépendamment de la taille de la municipalité;
- TECQ 2024-2028 : montant minimal d'aide fixé indépendamment de la taille de la municipalité;
- PRIMEAU (fermé aux nouvelles demandes) : taux d'aide bonifié en fonction de la taille d'une municipalité (les plus petites bénéficiant d'un meilleur taux que les plus grandes);
- PRACIM (fermé aux nouvelles demandes) : taux d'aide bonifié en fonction de la taille d'une municipalité (les plus petites bénéficiant d'un meilleur taux que les plus grandes) et taux fixé en fonction du niveau de dépenses en fonction de la richesse foncière uniformisée;
- PRAFI Volet 4 – Résilience des communautés et relocalisation : taux d'aide bonifié en fonction de la taille d'une municipalité (les plus petites bénéficiant d'un meilleur taux que les plus grandes) et taux fixé en fonction du niveau de dépenses en fonction de la richesse foncière uniformisée;
- PRIMEAU 2023 : taux d'aide bonifié en fonction de la taille d'une municipalité (les plus petites bénéficiant d'un meilleur taux que les plus grandes).
- PAFREM : Pour le volet 1, qui propose une aide financière pour la réalisation d'études de regroupement municipal, des seuils d'aide maximale sont établis en fonction du budget des municipalités. Pour le volet 2, qui propose une aide financière à une municipalité nouvellement regroupée, le montant octroyé tient compte du nombre de municipalités qui se regroupent et de la population concernée.
- Fonds régions et ruralité (FRR) 2020-2025
    - La répartition de l'enveloppe financière de chaque région admissible du volet 1 – Soutien au rayonnement des régions prend notamment en compte le nombre de MRC qui compose la région, la population et l'IVE.
    - La répartition de l'enveloppe financière du volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC prend notamment en compte la population et l'IVE.
    - La répartition de l'enveloppe du volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC prend en compte la population.

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

Demande n° 63	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 traitant des avantages et des inconvénients relatifs à la modulation des programmes d'aide gouvernementaux applicables aux municipalités. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études.

- La répartition de l'enveloppe du volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, portion ententes de vitalisation, prend notamment en compte le nombre de localités sur le territoire d'une MRC, la population, ainsi que l'IVE.
- L'admissibilité à l'enveloppe du volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, portion – Aide à des projets locaux de vitalisation prend en compte l'IVE et l'éloignement géographique.
- Pour être admissible au volet – Commerces de proximité, le projet doit se réaliser dans une municipalité de moins de 20 000 habitantes et habitants selon le dernier décret de population disponible. De plus, l'indice de vitalité économique est utilisé par le Ministère pour établir le calcul du taux maximal de subvention ce de volet.

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

Demande n° 67	État de situation au 31 mars 2025, incluant les sommes injectées en 2018-2019, en 2019-2021, en 2021-2022, en 2022-2023 et en 2023-2024, sur le suivi de l'engagement de développer un outil permettant d'établir le coût de revient des services d'eau. Fournir l'échéancier pour 2025-2026.

En 2024-2025, les sommes injectées pour mettre à jour les outils sont estimées à 30 000 $ par année.

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

Demande n° 68	Liste des sommes restantes pour les ententes spécifiques en vigueur pour le Nord-du-Québec au moment de la fermeture des conférences régionales des élus (versement FDR prévu en 2024-2025). Préciser le nom de l'organisme, le nom du bénéficiaire, le titre du projet, son coût total et sa structure de financement.

Aucune somme n'a été versée par le Ministère pendant l'année financière 2024-2025.

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

Demande n° 72	Liste des ententes spécifiques, autrefois gérées par les conférences régionales des élus, qui sont toujours actives en 2024-2025, ventilées par région, en indiquant les sommes qui y sont dédiées et l'organisme qui est maintenant responsable de leur gestion.

Aucune somme n'a été versée par le Ministère pendant l'année financière 2024-2025.

Étude des crédits 2025-2026
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

Demande n° 73	Concernant les centres locaux de développement et les autres OBNL ayant un mandat similaire, indiquer les sommes qui ont été versées pour ceux-ci aux MRC par le ministère en 2024-2025. Ventiler les montants par région administrative et par CLD et préciser la provenance des fonds.

Pour 2024-2025, les sommes consacrées aux activités liées au développement économique local par chaque MRC seront publiées dans les rapports d'activités des MRC.

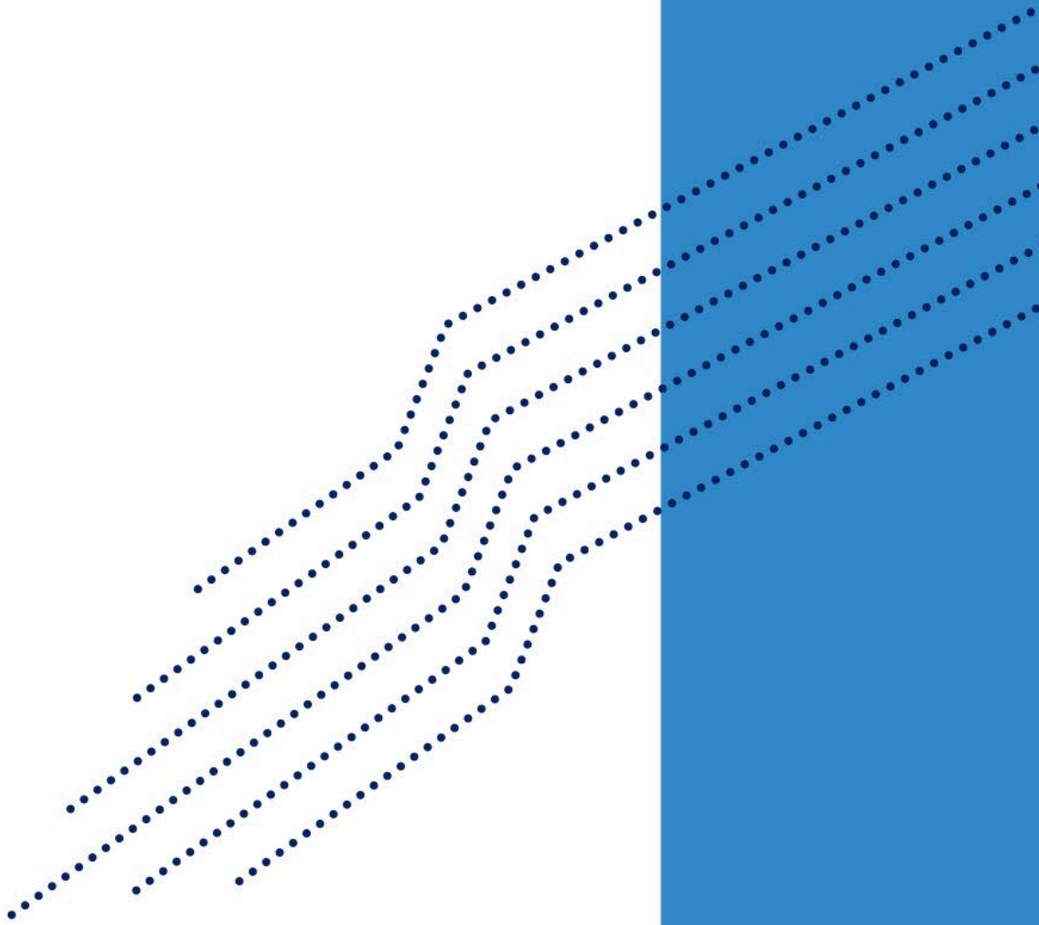

Affaires municipales
et Habitation
Québec